

# NOS PROPOSITIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE GRAND EST

## THÉMATIQUE N° 1 L'INNOVATION DE LA FILIÈRE HLM AU SERVICE DE TERRITOIRES PLUS INTELLIGENTS

### → IMPULSION ET SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES INNOVANTES



### → UTILISATION DU BIM



### → INNOVATION EN MATIÈRE DE BÂTIMENTS CONNECTÉS



### → RECOURS À LA DOMOTIQUE

### → INNOVATION TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES, ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

### → RECOURS À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET D'USAGE

Les organismes Hlm sont porteurs d'innovation dans le secteur du bâtiment, innovations relevant de 3 domaines principaux :

- ▶ L'innovation, notamment technologique qui porte sur la mise en œuvre de nouveaux matériaux parfois biosourcés, de produits à forte plus-value, ou encore au recours de procédés constructifs innovants (impression 3D par exemple), ou la conception des bâtiments (BIM).
- ▶ L'innovation de gestion du bâtiment qui se concentre essentiellement sur la gestion intelligente du patrimoine, la domotique, l'habitat connecté.
- ▶ L'innovation d'usage qui intègre les changements liés aux attentes des utilisateurs des logements : recours à des matériaux écologiques, confort et santé... mais aussi nouvelles formes d'habiter (Bail Réel Solidaire, habitat participatif, habitat senior ou destiné aux jeunes...).

Le recours à ces champs innovants par les organismes Hlm participe à une volonté de création de plus-values pour les territoires et ses habitants.

- ▶ Renforcer la connectivité numérique et l'habitat connecté au service des locataires, accédants à la propriété et concourent ainsi à l'attractivité des territoires.
- ▶ Renforcer la compétitivité des acteurs de la filière Hlm et, en écho, l'éco-système entrepreneurial du bâtiment régional.

**Le secteur Hlm souhaite être considéré, au même titre que l'industrie ou les PME, comme étant porteur d'innovation et, en conséquence, éligible aux fonds européens soutenant cet axe de progrès.**

### → DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF ENERGIESPRONG (OU ÉQUIVALENT)

Démarche concrète initiée par les organismes Hlm à l'échelle de notre région, un travail est engagé pour déterminer le patrimoine Hlm qui pourrait bénéficier d'une rénovation répondant au référentiel EnergieSprong. Ces réhabilitations doivent tendre vers un niveau énergétique zéro, tous usages, et garanties durant 30 ans, soit un engagement sans équivalent en matière de rénovation énergétique.

Un objectif de 2 500 logements éligibles est visé en phase opérationnelle, si les conditions de faisabilité économique sont réunies. Ce volume permettra la montée en compétence de nombreux partenaires (industriels, bureaux d'études thermiques, architectes...) au profit d'une nouvelle approche de la gestion de l'enjeu énergétique sur le territoire le plus exposé à la précarité énergétique.

# NOS PROPOSITIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE GRAND EST

## THÉMATIQUE N°2 L'HABITAT SOCIAL AU SOUTIEN D'UNE RÉGION PLUS VERTE ET À 0 ÉMISSION DE CARBONE

### → AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ

### → DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION

### → OPÉRATIONS E+ C-

### → DÉVELOPPEMENT DE PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DU PATRIMOINE HLM

### → RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

### → CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOBRES ET DÉCARBONÉS

### → ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS AUX ÉCO-GESTES

### → RECOURS MASSIF AUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

### → DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### → ACCÉLÉRER LES POLITIQUES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL

En cohérence avec les politiques impulsées par la région Grand Est et portées par le SRRADDET, les organismes Hlm investissent fortement l'amélioration de la performance énergétique du bâti existant. L'enjeu est essentiel puisque près de la moitié de la consommation énergétique annuelle régionale provient du secteur du bâtiment. **Un enjeu de massification de la politique de rénovation énergétique du patrimoine** s'impose à nous au regard des 300 000 logements sociaux classés en étiquette D à F dont 126 000 dits « énergivores ».

Aussi, la filière de l'habitat social propose un engagement conséquent en la matière comprenant :

- ▶ Une accélération du volume de patrimoine renové énergétiquement le portant à **7 000 logements annuels** ;

- ▶ Une enveloppe de 168 millions d'€ Feder permettant la réhabilitation thermique de **42 000** logements Hlm sur la période 2021-2027, un investissement final de plus d'**1,1 milliard d'€** pour notre économie régionale, le maintien de **21 000 emplois** dans la filière du bâtiment, l'économie de plus de **15 000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an** rejetées dans l'atmosphère, la maîtrise des charges et donc le soutien au pouvoir d'achat pour **42 000 ménages** ;
- ▶ Une gestion en continue des aides afin d'aider à structurer une politique à moyen terme au service d'une filière énergétique du Grand Est ;
- ▶ Une simplification et une efficacité accrue de mobilisation des aides européennes par le biais de la mise en œuvre d'un éco-prêt européen et une cohérence des politiques publiques grâce au partenariat de la Banque des Territoires.

### → FACILITER LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES AU BÉNÉFICE D'UNE APPROCHE BAS CARBONE

**Le mouvement Hlm propose d'investir fortement et durablement le champ du bâtiment décarboné.** Cet engagement doit permettre l'émergence d'un secteur d'excellence locale.

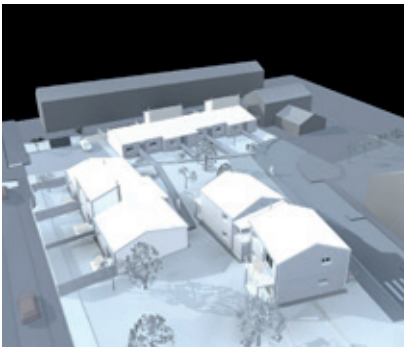
Dans un contexte où le secteur du bâtiment représente 11% des gaz à effet de serre dans le Grand Est, les organismes Hlm proposent de concourir de manière efficiente à l'objectif 1er du SRRADDET pour un territoire bas carbone.

**Au travers des fonds européens, le dispositif « Climaxion » peut être renforcé et pérennisé au moins jusqu'en 2027.**

**L'énergie renouvelable au service de projets immobiliers sociaux à faible consommation énergétique et à bas carbone.** 4 axes sont priorités par

le secteur Hlm pour lesquels nous proposons des modalités d'appui technico-financières largement inspirées de la politique instaurée par la Région au travers du dispositif Climaxion :

- ▶ Le solaire photovoltaïque ;
- ▶ Le solaire thermique ;
- ▶ La géothermie assistée par pompe à chaleur ;
- ▶ Le bois énergie.



## → CRÉATION D'UNE FILIÈRE RÉGIONALE E+C-

Afin d'anticiper la réglementation environnementale qui tend à généraliser, à terme, les bâtiments à énergie positive mais aussi déployer des bâtiments à faible empreinte carbone tout au long de leur cycle de vie, il est proposé, qu'au travers des fonds européens, puisse être **générée une filière E+C- sur notre territoire.**

Les organismes Hlm, sous conditions de faisabilité financière, proposent un volume de **2 000 logements neufs** pour le lancement et le soutien de ce projet qui bénéficieraient à tout l'écosystème régional du bâtiment, à nos territoires et nos citoyens.

## → PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

**Le sujet sociétal de l'économie circulaire traverse d'ores et déjà le secteur de l'habitat, et à fortiori du logement social, et va se renforcer dans les années à venir.**

La région œuvre déjà sur ce thème, en particulier via des appels à projets.

Les organismes Hlm souhaitent mettre en œuvre des politiques de réduction de leur consommation de ressources et de leurs impacts environnementaux, à la fois en tant qu'entreprises mais aussi au travers de leurs activités.

Être reconnus comme des acteurs susceptibles de bénéficier des mesures structurant l'enjeu de l'économie circulaire concernant les volets de l'économie de fonctionnalité, de l'éco-conception et de l'achat durable, de la gestion de l'eau et des matières premières, des déchets de chantiers ou encore de l'énergie, est une attente forte de la filière Hlm.

Retrouvez le détail de chaque thématique dans le rapport « **Engagements et contribution des organismes Hlm du Grand Est aux fonds européens** » téléchargeable à l'adresse suivante : [\(adresse calaméo à venir\)](#)



# NOS PROPOSITIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE GRAND EST

## THÉMATIQUE N°3 **UNE RÉGION PLUS INCLUSIVE, POUR UNE « CITOYENNETÉ ACCOMPAGNÉE »**

### → AIDE À LA SOLVABILISATION DES MÉNAGES

Inspirés par l'un des objectifs stratégiques de l'Europe intitulé « une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux », les organismes Hlm de la région Grand Est défendent 3 approches thématiques de la « citoyenneté accompagnée ». Ces approches se situent à la convergence des orientations du FSE+, des besoins de nos territoires et des priorités sociales de nos populations du Grand Est. Ces propositions apportent une cohérence des politiques publiques, qu'elles soient nationales, régionales ou départementales.

### → ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

### → ACCOMPAGNER LES HABITANTS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

### → SOUTIEN DU FSE+ À L'ENJEU DE L'INCLUSION SOCIALE DES PLUS FRAGILES : ACCOMPAGNER LA POLITIQUE DU « LOGEMENT D'ABORD »

### → DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE PUBLICS SPÉCIFIQUES OU PRÉCARISÉS

**Le 1<sup>er</sup> axe s'attache à l'inclusion sociale ou la question de l'accompagnement des populations les plus fragiles.** La mobilisation du FSE+ pour un territoire Grand Est sur lequel un ménage sur sept vit sous le seuil de pauvreté et rencontre des difficultés sociales répond à la logique de la politique nationale du « logement d'abord ». En effet, obtenir et se maintenir sous un toit est l'un des piliers de l'insertion dans notre société.

Les organismes Hlm y œuvrent tous les jours en développant leur mission sociale et multipliant les partenariats avec le monde de l'économie sociale et solidaire. Assurer un co-financement des mesures d'accompagnement à l'inclusion sociale, regroupant les domaines du droit au logement, de l'insertion économique et des conditions d'accès à la santé, paraît un axe indispensable à la solidarité et l'insertion de tous au sein de notre région.

### → ACCOMPAGNER L'INCLUSION SOCIALE DES HABITANTS

### → SENSIBILISER ET FORMER À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

### → EVITER LES FRACTURES DES TRANSITIONS NUMÉRIQUES, ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

### → PRODUCTION ET RÉNOVATION DE LOGEMENTS ABORDABLES

**Le second axe d'investissement est dédié à minimiser le risque de populations « oubliées » des grandes transitions en cours : le numérique, l'écologie et l'énergétique.**

populations. Quelques exemples d'attendus exprimés par les organismes Hlm :

- ▶ La communication pour une meilleure sensibilisation de toutes les parties prenantes y compris des locataires ;
- ▶ Une offre et un accès à des formations adaptés aux besoins des salariés ;
- ▶ Le soutien pour l'acquisition de matériels mais aussi d'accompagnement humain aux projets menés par les organismes Hlm en direction des populations logées afin de les aider à relever les défis des transitions.

### → CRÉATION DE SERVICES AUX HABITANTS

Le FSE + peut aider les acteurs de proximité que sont les organismes Hlm par le biais de co-financement d'initiatives permettant de cibler les besoins, d'accompagner par la formation nos référents en lien avec nos populations fragiles les plus éloignées des transitions de notre société, ou encore déployer des services liés à l'inclusion numérique, écologique ou énergétique auprès de nos citoyens.

Nombreux sont les ménages qui nécessitent d'être accompagnés pour ne pas voir apparaître ou se renforcer des fractures liées aux nouvelles pratiques ou innovations relatives à ces thèmes.

Retrouvez le détail de chaque thématique dans le rapport « **Engagements et contribution des organismes Hlm du Grand Est aux fonds européens** » téléchargeable à l'adresse suivante : ([adresse calaméo à venir](#))

Les organismes souhaitent pouvoir bénéficier des aides européennes, pour des projets portés en direct ou sous la forme de partenariats en matière d'inclusion des



Retrouvez le détail de chaque thématique dans le rapport « **Engagements et contribution des organismes Hlm du Grand Est aux fonds européens** » téléchargeable à l'adresse suivante : [\(adresse calaméo à venir\)](#)



## → RÉPONDRE À L'ENJEU DE L'AUTONOMIE CHEZ SOI DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

### **Enfin, le 3<sup>e</sup> axe d'investissement soutenu par la filière Hlm régionale est celui du soutien aux services pour l'autonomie chez soi.**

En lien avec les caractéristiques de la population du Grand Est, les organismes Hlm en complément des investissements qu'ils réalisent pour l'accessibilité de leur patrimoine (ancien ou neuf) proposent, selon les besoins ciblés, d'initier des actions d'accompagnement des populations âgées ou en situation de handicap grâce à un co-financement européen. L'enjeu de l'autonomie chez soi de ces populations est commun à tous nos territoires composant la région Grand Est.

Or, la filière de l'habitat social peut désormais développer directement ou en partenariat de nouveaux services à la personne afin d'offrir à la fois un logement accessible et les conditions de vie en autonomie dans celui-ci.

Ces nouvelles compétences développées par la filière Hlm, au service de nos aînés les plus fragiles, sont désormais reconnues au travers de la loi ELAN :

- ▶ Fournir des services d'animation sociale, veille, aide aux démarches ou accompagnement aux personnes âgées, ou en situation de handicap, locataires ou occupants d'un logement social, répondant à des besoins non ou partiellement satisfaits ;
- ▶ Fournir tout service à caractère social d'intérêt direct pour les habitants et répondant à des besoins non satisfaits ou partiellement satisfaits dans des conditions normales du marché.

Accompagner ces démarches reviendrait également, pour la région Grand Est, à soutenir la cohésion de ses territoires.

# NOS PROPOSITIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE GRAND EST

## THÉMATIQUE N°4 **UNE RÉGION SOUTENANT LA COHÉSION DES TERRITOIRES AU TRAVERS D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE**

- S'ENGAGER AUPRÈS  
DES PETITES CENTRALITÉS
- PARTICIPER ACTIVEMENT  
À LA BANALISATION  
DES QUARTIERS DE  
LA POLITIQUE DE LA VILLE
- SOUTENIR LES TERRITOIRES  
DÉTENDUS
- ACCOMPAGNER LE  
DÉVELOPPEMENT DES  
MÉTROPOLES URBAINES



Retrouvez le détail de chaque thématique dans le rapport « Engagements et contribution des organismes Hlm du Grand Est aux fonds européens » téléchargeable à l'adresse suivante : [\(adresse calaméo à venir\)](#)



### La région Grand Est présente des territoires multiples dans leurs caractéristiques et leurs fonctionnements.

Aussi, pour assurer une cohésion d'ensemble et proposer une complémentarité, les organismes Hlm qui assurent un rôle essentiel de partenaires indissociables des politiques publiques locales, adhèrent à la possibilité d'adapter la nature et parfois l'intensité des actions soutenues par les fonds européens.

Ainsi, 4 territoires sont repérés avec chacun leurs particularismes et leurs besoins :

- ▶ Les petites centralités, certaines pouvant bénéficier du dispositif « action cœur de ville » ;
- ▶ Les métropoles urbaines avec la tension qui accompagne l'accès au logement des habitants ;
- ▶ Les zones rurales qui si elles sont dites « détendues » présentent néanmoins des besoins spécifiques ;
- ▶ Les quartiers Politique de la Ville qui nécessitent des actions renforcées et bénéficient de politiques urbaines différenciées.